



Finances, Énergie et
Affaires municipales
Imposition et
registre des biens

Déclaration mensuelle d'impôt sur le capital des sociétés financières

(Selon la loi intitulée *Financial Corporation Capital Tax Act* R.S.P.E.I.
1988)

Accès à l'information et protection de la vie privée

Les renseignements personnels apparaissant dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de l'article 31(c) de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* (loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée) et serviront à l'administration et à l'application de l'impôt. Toute question concernant la collecte et l'utilisation de ces renseignements peut être soumise au directeur des Services ministériels et de l'administration de l'impôt, C.P. 2000, Charlottetown, PE C1A 7N8, 902-368-5137.

Nom et adresse :

--

Déclaration pour

Mois	Année
------	-------

Numéro de compte

--

	Montant
Capital libéré imposable (toutes juridictions) divisé par 12	
Capital imposable utilisé par la société (à l'Î.-P.-É.) divisé par 12	
Versement anticipatif d'impôt sur le capital tel que déterminé	
Ajoutez le solde débiteur ou déduisez le solde créditeur	
Montant total dû pour la présente période	
Montant total ci-joint	

La présente déclaration doit être reçue avec le versement complet le ou avant le 20^e jour de chaque mois de l'année financière.

On doit faire les versements au ministre des Finances, Énergie et Affaires municipales et les envoyer à :

Division Imposition et registres des biens
Finances, Énergie et Affaires municipales
C.P. 1330
Charlottetown PE C1A 7N1

Certification

Je certifie par la présente que les renseignements fournis dans la présente déclaration sont corrects et peuvent être corroborés par les livres et dossiers de la présente entreprise.

Date _____ 20____ Signature _____

Titre _____

Blanc – Finances, Énergie et Affaires municipales

Jaune – Pour vos dossiers